

L'espace transfrontalier genevois vu par la statistique publique

Coordination économique et sociale
transfrontalière

Présentation du 18 février 2014

Jérôme Harnois

Directeur régional adjoint
de l'INSEE Rhône-Alpes

Nicolas Müller

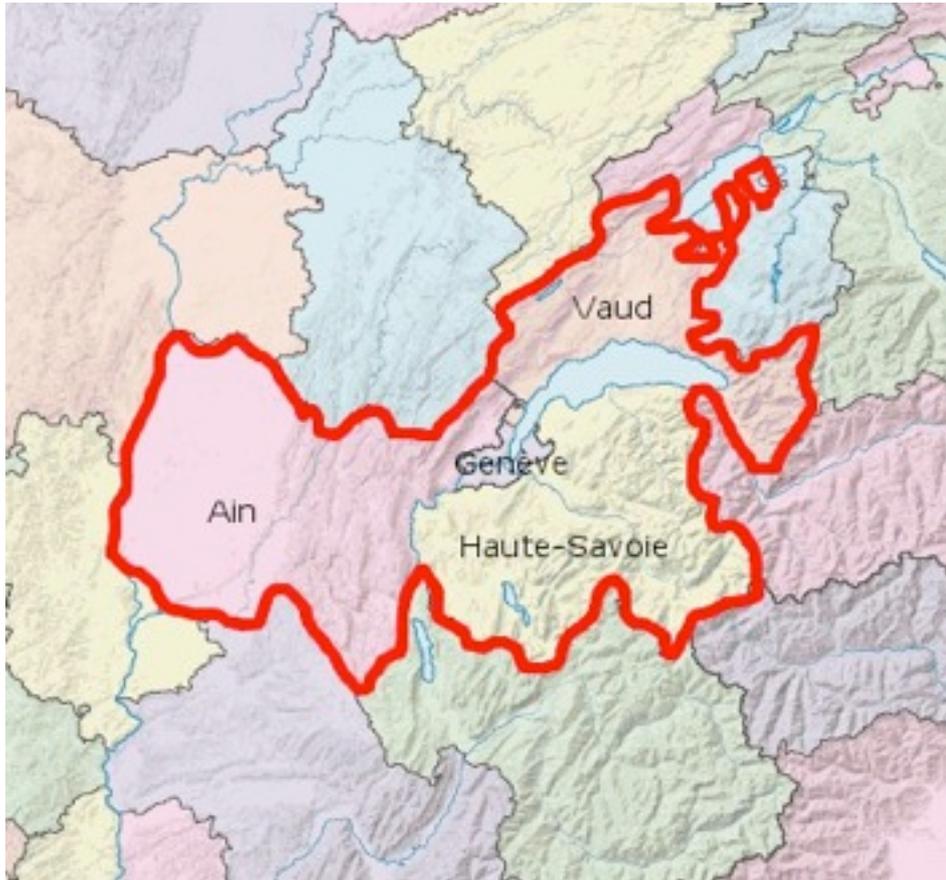
Responsable de l'information
statistique régionale à l'OCSTAT

1. Cadre géographique et historique du territoire franco-valdo-genevois
2. Observatoire statistique transfrontalier : genèse, caractéristiques et prestations
3. Expériences et enseignements
4. Conclusions en sept points

1. Cadre géographique et historique

Le territoire observé

Un cadre de référence institutionnel : le **Territoire franco-valdo-genevois**

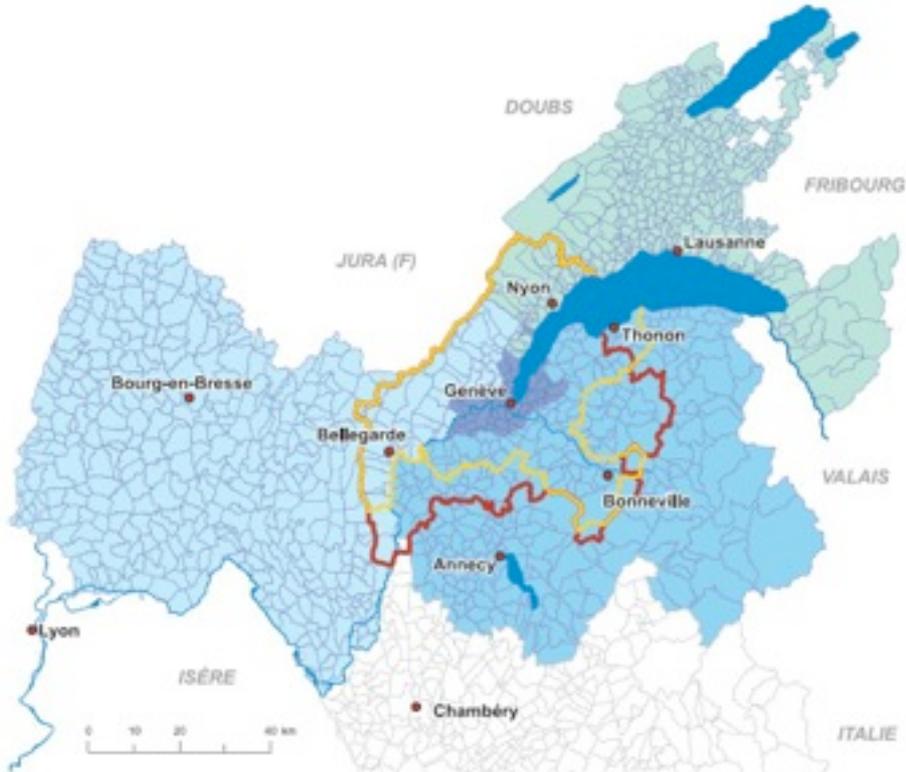


Deux cantons suisses :
Vaud (VD) et Genève (GE)

Deux départements français :
Ain (01) et Haute-Savoie (74)

Le territoire observé

Des analyses concentrées sur l'Espace transfrontalier genevois



Côté suisse :
canton de Genève et
district de Nyon

Côté français :
zone d'emploi du
Genevois-Français

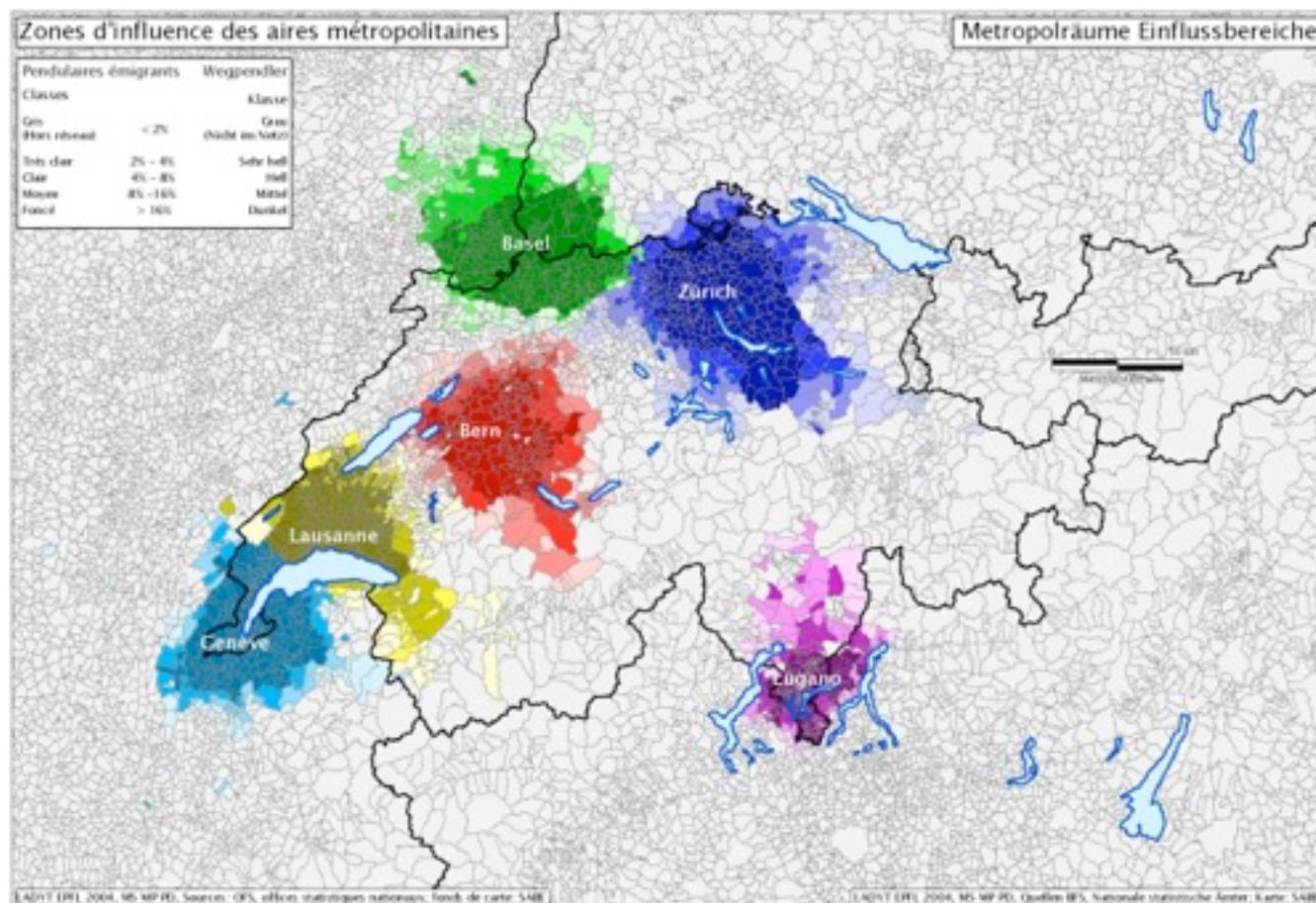
Cette zone d'étude, de **20 % de la superficie** du territoire, en groupe **37 % des habitants, 38 % des emplois et 34 % des logements.**

L'Espace transfrontalier genevois, un territoire parmi d'autres

En Suisse

Désormais la vision transfrontalière est une nécessité :

les espaces de vie et de travail dépassent les frontières cantonales et nationales



Situation 2000 !

Les coopérations transfrontalières helvétiques sont multiples et superposées avec une observation statistique adaptée

- **Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ)**
 - CH : VD, NE, JU, BE (Jura bernois)
 - F : région Franche-Comté (4 départements)



- **Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur**
 - CH : BS, BL, AG, JU, SO
 - F : région Alsace (2 départements)
 - D : pays de Bade et Palatinat du Sud

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR

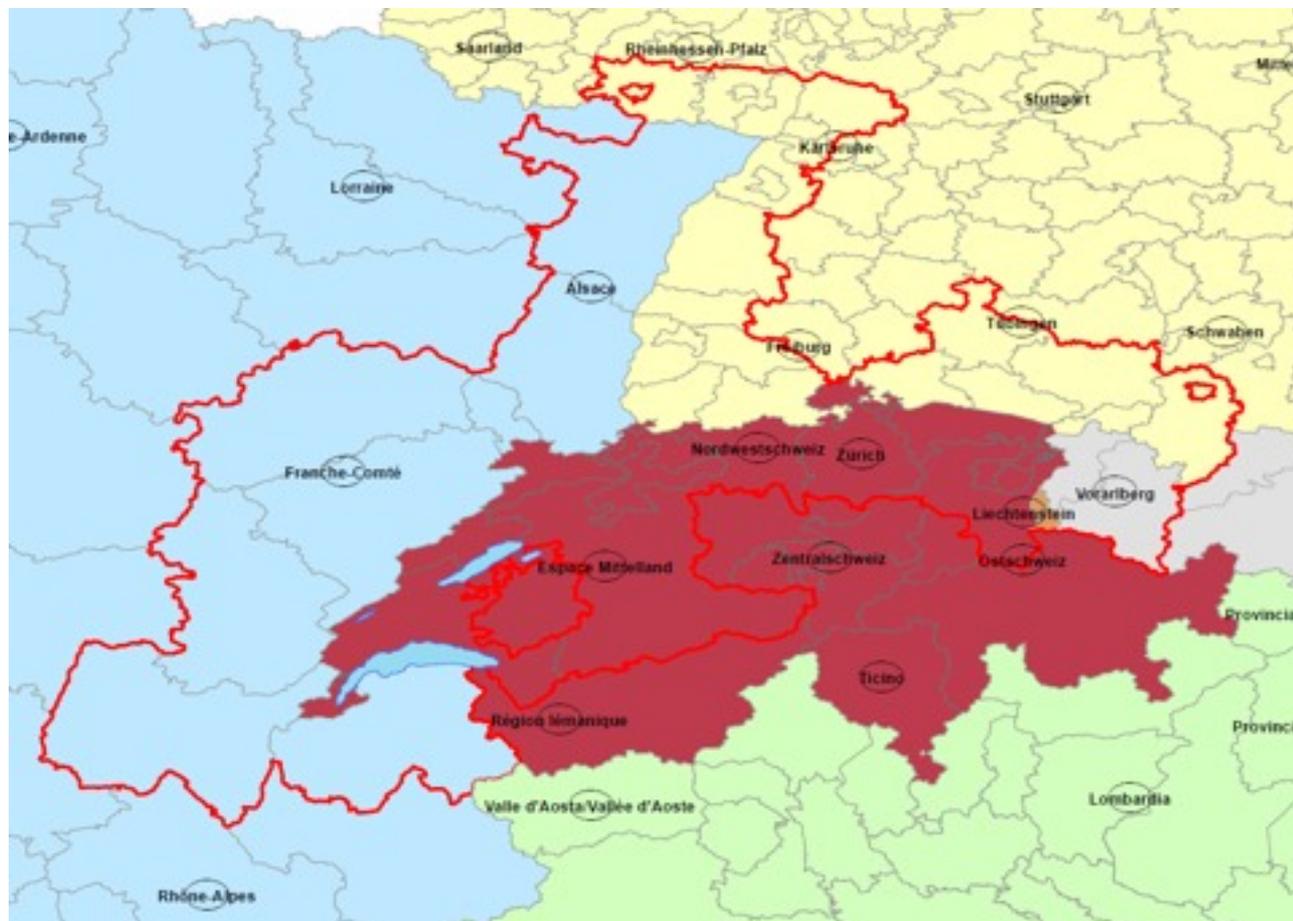
- **Région internationale du Lac de Constance / Statistik für die Bodenseeregion**
 - CH : TG, SG, SH, AI, AR, ZH
 - FL
 - A : Vorarlberg
 - D : Bade-Wurtemberg (4 Landkreise) et Bavière (2 Landkreise)



Coopérations transfrontalières helvétiques

Au-delà des frontières des Etats-Nations, mais respect des délimitations institutionnelles.

Principalement développées sur le "front" ouest et nord.



En France, la coopération transfrontalière est devenue une réalité sur la plupart des frontières



Une Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) :

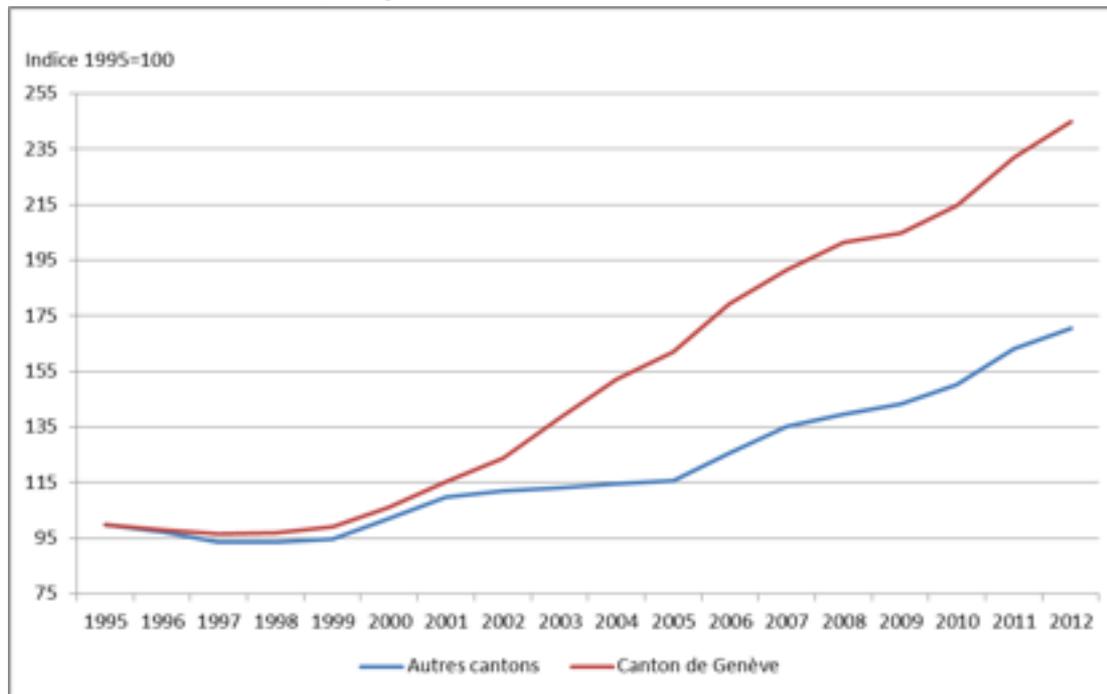
1. Assister les porteurs de projet
2. Mettre les acteurs et expériences en réseau
3. Veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers

L'Espace transfrontalier genevois : un territoire parmi d'autres pour Genève, mais d'importance capitale

Les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne ont fortement dynamisé le marché du travail helvétique

Les frontaliers (permis G) : l'effet frontière sur le marché du travail

Frontaliers dans le canton de Genève et les autres cantons suisses, depuis 1995



. Frontaliers actifs :

1995 : 27 000

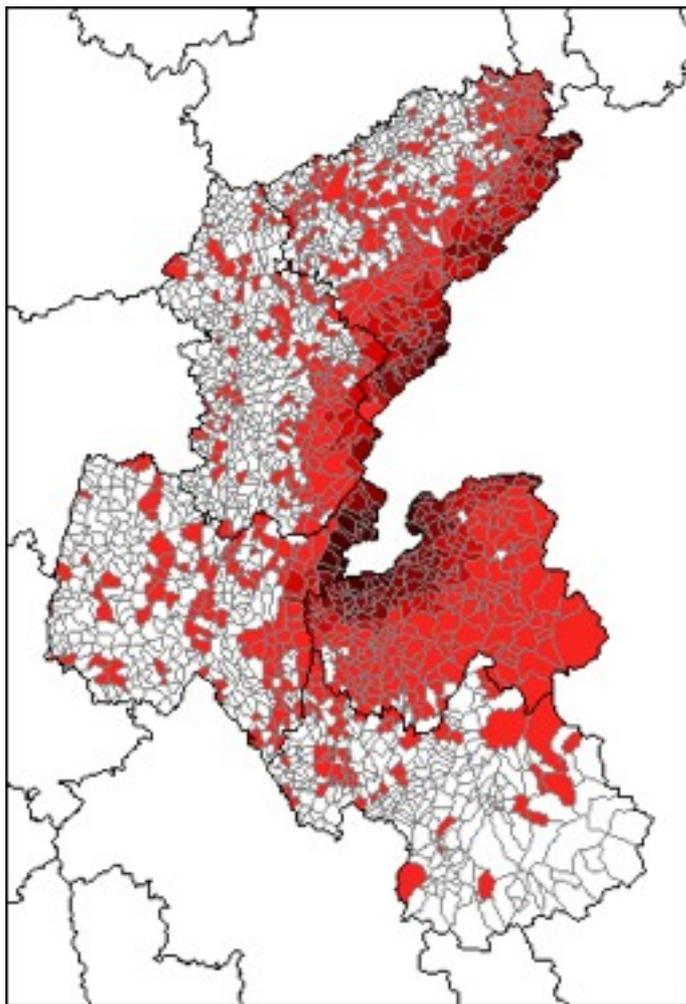
2000 : 28 000

2002 : 33 000

2012 : 65 000

. Un emploi sur 5 dans le canton de Genève est occupé par un frontalier

L'attractivité et les besoins de la Suisse et de Genève s'accroissent



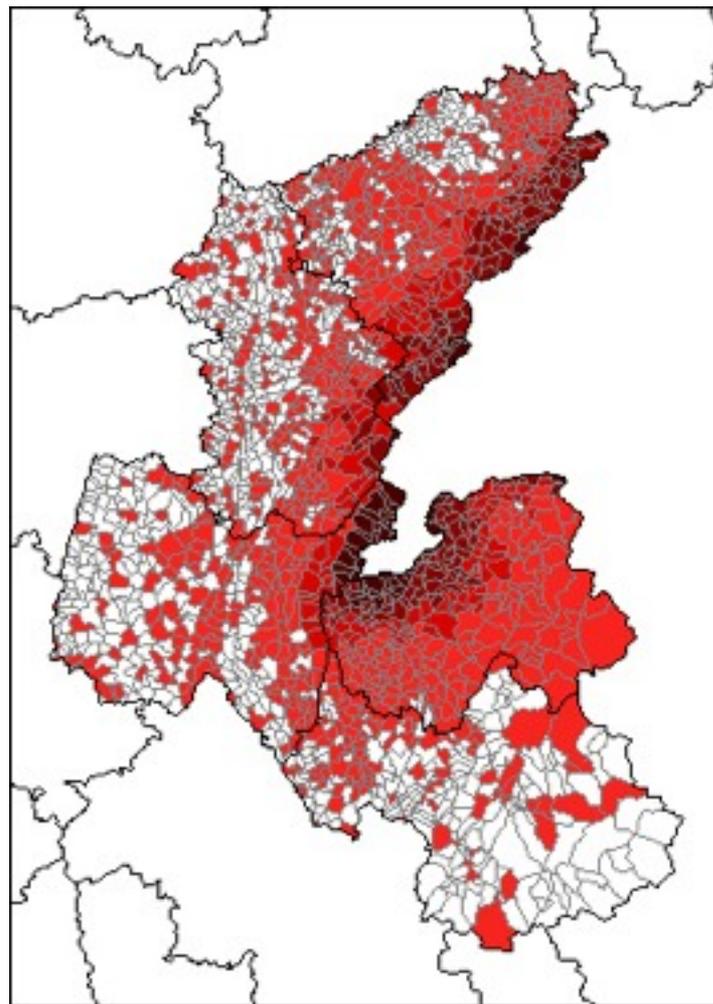
Part des actifs travaillant en Suisse :

en %

- 50 ou plus
- de 25 à moins de 50
- de 10 à moins de 25
- de 0 à moins de 10
- moins de 0

1999

2008



Quelques constats

- Le développement du pôle urbain de Genève, traditionnellement ouvert sur le "monde", déborde des frontières cantonales. La dimension régionale s'impose.
- Dans l'Espace transfrontalier, les effets d'agglomération et de complémentarité priment sur ceux de frontière.
- Les politiques publiques définissent – doivent se référer à – des espaces régionaux pertinents, à géométrie variable.
- La métropolisation est un fait. L'ignorer serait refuser de la maîtriser.

2. Observatoire statistique transfrontalier : genèse, caractéristiques et prestations

Une coopération statistique ancienne et fructueuse...

Convention de coopération statistique
OCSTAT-INSEE Rhône-Alpes (1994)

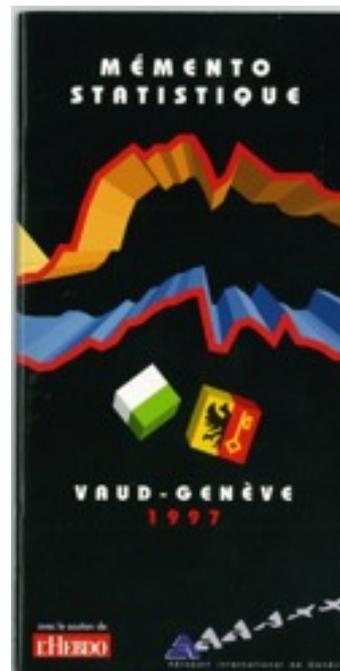
En décembre 1994 : première réalisation
commune :



Une coopération statistique ancienne et fructueuse...

Convention de coopération statistique entre les gouvernements des cantons de Vaud et de Genève (1995).

Dès 1997, des réalisations communes :



Une coopération statistique ancienne et fructueuse...

Des réalisations communes INSEE Rhône-Alpes, Statistique Vaud et OCSTAT :

- études et publications
- projections démographiques
- analyses et expertises

Et une offre commune pour répondre aux besoins et préoccupations du CRFG liés aux premiers accords bilatéraux CH-UE de 2001, dont celui sur la libre circulation des personnes.

L'Observatoire statistique transfrontalier :

Des objectifs en évolution pour répondre à de nouveaux besoins :

- **2001 : mandat CRFG, projet INTERREG IIIA (2002-2006)**
mesurer les effets induits par les premiers accords bilatéraux
(libéralisation du marché du travail)
- **2004** : répondre aux besoins d'information générés par le développement de
l'Espace transfrontalier genevois
- **2007 : pérennisation de l'OST par une convention cadre ;**
disposer d'un instrument de "veille et d'anticipation" ainsi que
de diagnostic et de connaissance partagés

Missions de l'Observatoire statistique transfrontalier

Répondre aux besoins d'information de part et d'autre de la frontière pour :

- décrire et connaître
- comprendre
- piloter le développement d'un espace transfrontalier dynamique

Offrir de l'information cohérente et fiable au service des :

- politiques publiques transfrontalières
- acteurs et décideurs politiques et privés
- population

Un instrument de diagnostic partagé

Caractéristiques de l'OST

L'OST est un instrument de la statistique publique au service de la coopération transfrontalière.

Caractéristiques de l'OST (suite)

- **organisme de la statistique publique**
reconnu comme tel par convention cadre (respect des principes fondamentaux)
- **mise en réseau et partage des ressources**
c'est-à-dire des compétences, des savoirs, des infrastructures techniques et des instruments statistiques de l'OCSTAT et de l'INSEE Rhône-Alpes
- **auto-saisine possible mais moins fréquente**
le programme annuel tient largement compte des demandes exprimées par les financeurs

le comité de pilotage "valide le programme annuel et oriente les activités à plus long terme"

Caractéristiques de l'OST (suite)

- **convention cadre quinquennale reconduite en 2013**
signée par le Conseil d'Etat du canton de Genève et cinq parties pour la France
- **financement assuré par les signataires de la convention cadre**
avec parité entre Genève et la France
pour GE : Etat de Genève, budget de l'OCSTAT
pour F : Etat français, collectivités publiques régionale et locales
- **ressources humaines**
environ 2 ETP (arrondis vers le bas)

Caractéristiques de l'OST (suite)

Travail à géométrie variable, selon plusieurs échelles :

- **territoire transfrontalier** : 4 territoires institutionnels
- **espace transfrontalier genevois** (multiples définitions)
- **contexte régional / européen**
- **jusqu'à la commune**
- **voire, selon un découpage spatial plus fin**
(cf. étude de la précarité en 2012 : carroyage)

Selon les thèmes d'analyses, les aires de référence se modifient.

Dix grands domaines de l'OST

1. Population
2. Emploi / marché du travail
3. Equilibres sociaux et précarité
4. Formation
5. Santé
6. Logement
7. Marché immobilier
8. Occupation du sol
9. Transports et mobilité
10. Tissu et développement économiques

Les prestations fournies à ce jour

- Synthèse annuelle (12)
- Etudes thématiques spécifiques (« fiches ») (17)
- Site Internet spécifique (www.statregio-francosuisse.net)
- Audit urbain transfrontalier (2)
- Contributions à l'anticipation des évolutions démographiques (projections démographiques) (2)
- Expertises de données externes en vue d'une éventuelle exploitation (3)
- Réponse à la demande extérieure (multiple)

Des informations statistiques pertinentes, cohérentes, harmonisées ou rendues comparables, au standard de qualité de la statistique publique

3. Expériences et enseignements

Des différences institutionnelles

L'organisation de la statistique publique reflète celle des Etats

France

- INSEE
- Institut national + services des ministères
- avec directions régionales + services régionaux
- couverture uniforme du territoire
- études et statistiques locales en partenariat avec les acteurs

Suisse

- OFS
- Office fédéral → statistique fédérale
- offices régionaux (cantons et grandes villes)
- statistique régionale et locale, par ex. OCSTAT, Statistique Genève
- statistique publique en Suisse :

Statistique nationale ≠ statistique fédérale + statistiques cantonales + ...

Les principes d'organisation administrative de la France métropolitaine datent de la Révolution...

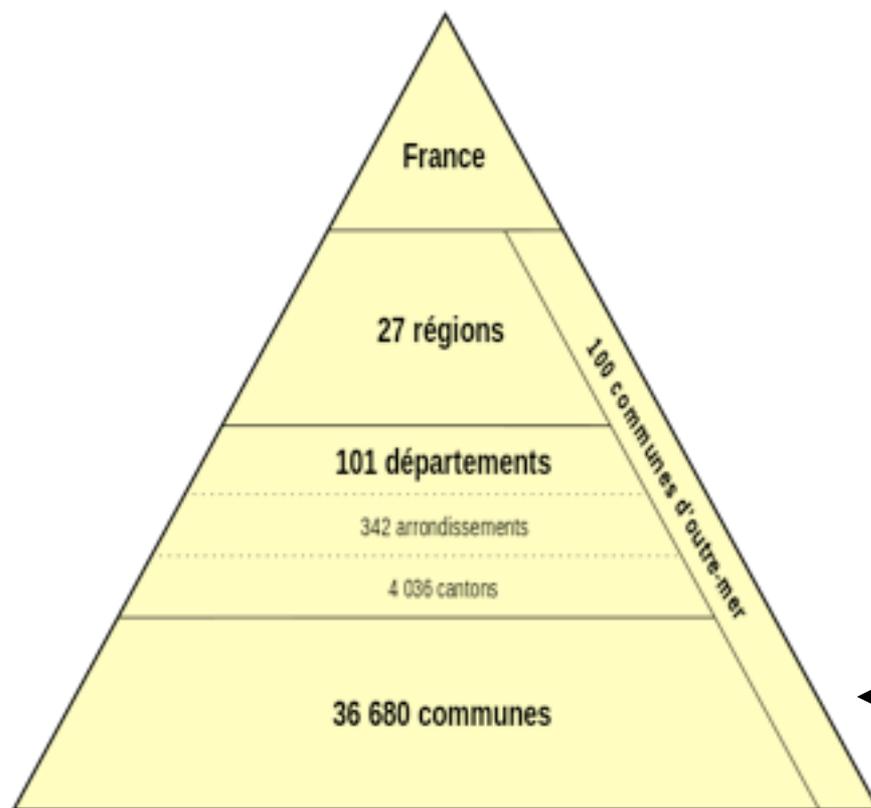


Les départements ont été créés le 22 décembre 1789.

La taille de ces départements était fixée de façon telle qu'il devait être possible de se rendre en moins d'une journée de cheval au chef-lieu de chacun de ceux-ci depuis n'importe quel point de leur territoire.

Depuis le début du 19^{ème} siècle, un Préfet représente l'autorité de l'Etat dans chaque département («celui qui a été mis à la tête de... »)

Cette organisation administrative reste largement fondée sur la maille communale



En principe, niveau de base de l'information statistique localisée

La mobilité des populations façonne des territoires d'une autre nature : approche par les zones d'emploi



Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lesquels les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Les navettes s'allongent :

1999 : distance médiane = 4,9 km

2007 : distance médiane = 6,2 km

Un enjeu pour la décision publique

- Territoires « de pouvoir » et territoires « vécus » divergent
- L'Espace transfrontalier genevois s'inscrit dans cette problématique

L'Insee

- L'Insee est une administration publique de l'État
- Une direction générale située à Paris
- Un réseau de 24 directions régionales

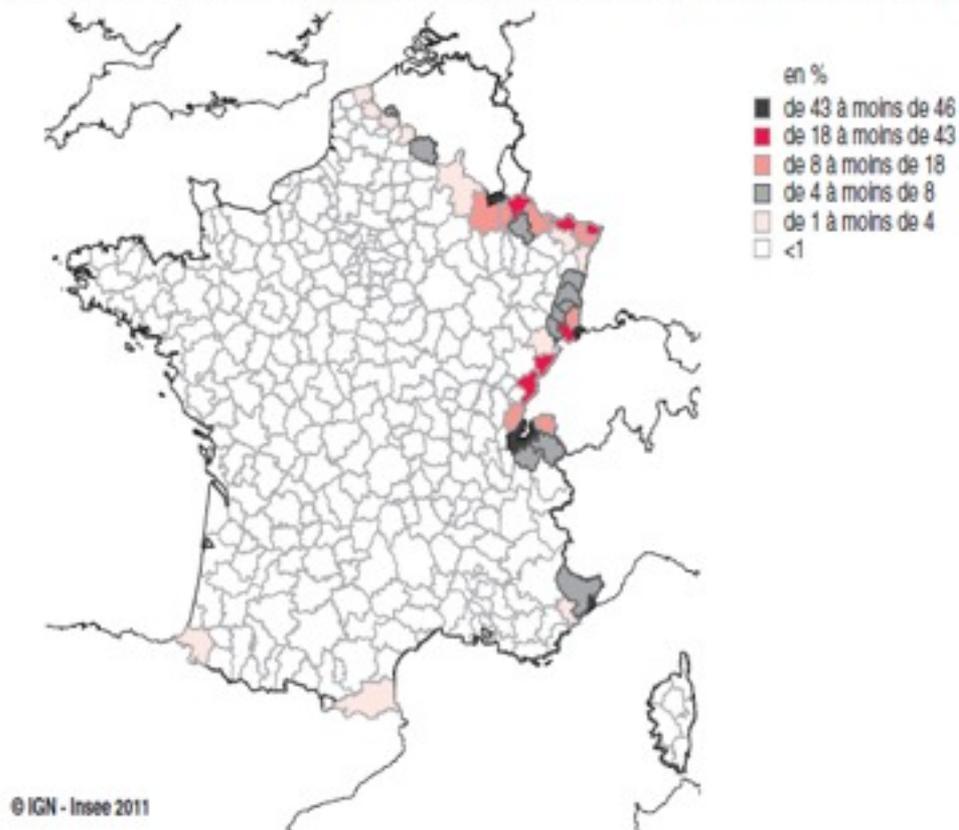
- Un objectif principal : éclairer le débat économique et social sur l'ensemble du territoire national

L'Insee en région

- Les modalités d'établissement des statistiques ne relèvent pas de l'autorité du Préfet
- Les analyses conduites en direction régionale sur les régions et leurs territoires reposent principalement sur :
 - . le recensement de la population
 - . des sources **administratives** territorialisées :
 - . répertoire des entreprises et des établissements,
 - . sources sociales (effectifs, masses salariales, salaires individuels, prestations sociales),
 - . sources fiscales (revenus imposables),
 - . bases sur les équipements, etc.

Une région métropolitaine sur trois est concernée par la thématique transfrontalière

Part des transfrontaliers dans la population ayant un emploi (zones d'emploi)



Mais aussi :

- . Le département ultramarin de la Guyane
- . l'île de St-Martin

...mais seules cinq directions régionales de l'Insee étudient les phénomènes frontaliers

- Une grande hétérogénéité entre les directions régionales de l'Insee :
 - . niveau d'implication,
 - . thèmes et problématiques traités,
 - . modes de gouvernance,
 - . disponibilité des données.

- **Enjeu pour l'avenir :**

Evaluer le potentiel des bases de données (administratives) mobilisables concernant les déterminants de l'économie transfrontalière : salaires et revenus, marché du logement (prix, tensions).

...mais seules cinq directions régionales de l'Insee étudient les phénomènes frontaliers

- **Les travaux sont conduits soit sous une forme structurée, soit en mode projet**
0,5 à 1 ETP par an et par région
- **Nord-Pas-de-Calais :**
En mode projet et le plus souvent avec la Belgique
- **Lorraine :**
Participation au groupe transfrontalier des offices statistiques de la Grande Région (Sarre, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Wallonie), piloté par les 5 directeurs d'office
- **Alsace**
- **Franche-Comté (OSTAJ)**
- **Rhône-Alpes (OST)**

Quelques enseignements tirés de 10 ans d'expérience pour l'OST

Des différences nationales à gérer et à utiliser

- Découpages institutionnels spécifiques à chaque Etat : cantons, districts, départements
- Missions et organisation des institutions statistiques (yc. financement)
- Concepts de l'urbain variables (région, aire, unité, agglomération urbaine, ville)
- Définitions statistiques (ex. : population résidente VD \rightarrow GE)
- Disponibilité (domaines non symétriquement couverts) et comparabilité des données
- Rythmes de production propres
- Cadre juridique pour le secret statistique
- Connaissance du terrain

L'organisation de la statistique publique reflète celles des Etats.

Enseignements

- Importance de la représentation cartographique
- Recours à des indicateurs (une soixantaine)
- Indice d'évolution de préférence à des niveaux
- Priorité aux analyses (répondre aux questionnements institutionnels et citoyens)
- Offre d'une infrastructure d'informations statistiques commune pour les diverses politiques publiques transfrontalières
- Mise en réseau des ressources : efficacité, économicité (parcimonie), crédibilité.

Un savoir-faire et des outils pour valoriser les données brutes.

Enseignements (suite)

- Participation à d'autres démarches d'observation et d'analyse, exemple : Audit urbain
- Diffusion large et complète des informations (service universel) sous des formes adaptées et attractives (cartes, graphiques)
- Partage des compétences, transfert de savoir et de savoir-faire, enrichissement des pratiques professionnelles
- Culture, valeurs, principes, langage communs

La statistique publique a une culture métier forte et homogène : facteur de succès de la coopération transfrontalière.

4. Conclusions en sept points : des acquis et des interrogations

1. La mobilité s'accroît, les frontières s'estompent.

Le transfrontalier interpelle les Etats et leurs unités institutionnelles régionales. **Il faut enraciner le transfrontalier dans le national.**

2. Comment et pour qui **capitaliser les coopérations transfrontalières**, notamment en Suisse, en matière de :

○ statistique publique ?

OFS, CORSTAT,

○ politique publique ?

ARE, SECO,

3. L'emboîtement et la superposition des espaces de coopération et d'observation exigent une **organisation rigoureuse mais souple**, à géométrie variable.

Cela dit la statistique publique doit offrir un **cadre de référence stable**, intégrant diverses échelles.

4. Le maillage communal est incontournable mais peut être hétérogène selon les pays.

Le **carroyage** (localisation fine de l'information statistique indépendante des découpages communaux) doit être développé.

L'exploitation de fichiers administratifs le permet.

5. L'assemblage et la confrontation de résultats et de pratiques de systèmes statistiques différents : **un gain de qualité** ; une harmonisation "par le bas".

(cf. statistique des naissances)

6. L'harmonisation/normalisation "par le haut" devraient faciliter les observations et les analyses statistiques transfrontalières.

La Suisse a intégré le système statistique européen en 2007 : production de données eurocompatibles intégrées dans les moyens de diffusion d'**Eurostat**.

7. Les limites de l'assemblage et de la mise en cohérence de résultats statistiques ainsi que de la juxtaposition d'indicateurs construits à partir de sources administratives étatiques (non compatibles par définition) posent la question de la **construction de données transfrontalières par des enquêtes spécifiques.**

Pour en savoir plus :

<http://www.statregio-francosuisse.net/>

Merci de votre attention !